

Les dépenses d'investissement en hausse

• 12,27 milliards de dirhams à fin février décaissés

• L'Éducation nationale a réglé 1,8 milliard d'arriérés

• Les recettes fiscales peinent à décoller

LA bonne nouvelle est la baisse des dépenses de la compensation de 37,7% et l'augmentation des dépenses d'investissement de 26,6%, soit 2,27 milliards de dirhams de plus à fin février 2014. Ces dépenses d'investissements, qui indiquent la reprise de la commande publique, se sont établies à 12,27 milliards, selon les statistiques de la Trésorerie générale du Royaume.

De quoi remonter le moral aux entreprises impactées l'année dernière par la coupe dans le budget d'investissement. Ces dépenses ont été marquées par le paiement des arriérés dus par les Académies régionales de l'éducation aux entreprises: 1,8 milliard de dirhams ont déjà été payés

Nature	Recettes en millions de DH	Evol. en %	Structure
1 Taxe sur la valeur ajoutée	8.908	▼ 1,6%	32,8%
- à l'importation	5.137	▲ 6,4%	18,9%
- à l'intérieur	3.771	▼ 10,8%	13,9%
2 Impôt sur le revenu	6.554	▲ 0,3%	24,1%
3 Enregistrement et timbre	3.456	▲ 2,2%	12,7%
4 TIC prod. énergétiques	2.536	▲ 41,1%	9,3%
5 Impôt sur les sociétés	1.954	▼ 6,6%	7,2%
6 TIC tabacs manufacturés	1.308	▲ 0,8%	4,8%
7 Droits de douane	1.221	▼ 1,3%	4,5%
8 Redevance gazoduc	413	▼ 2,4%	1,5%
9 Autres TIC	206	▼ 15,9%	0,8%
10 Majorations de retard	191	▼ 10,7%	0,7%

Source: TGR
Avec des recettes de 8,9 milliards de dirhams, la TVA constitue la première source des recettes du budget de l'Etat

fourniture... mais aussi les transferts au profit de la Caisse marocaine des retraites (CMR) de 938 millions de dirhams ainsi qu'aux divers établissements publics d'un montant de 4 milliards de dirhams et aux comptes spéciaux du Trésor de 490 millions de dirhams.

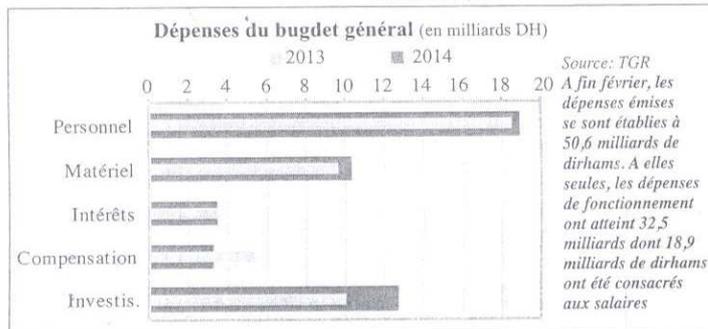
Globalement, les dépenses ordinaires sont en baisse de 2,2% en raison surtout de la contraction des dépenses de la compensation. Et ce, sous l'effet de l'indexation du

ment de 6,4% et 41,1%. Les recettes non fiscales tout autant que la fiscalité domestique sont en baisse. Les premières se sont établies à 807 millions de dirhams en recul de 23,6% par rapport à la même période que l'année dernière. Et ce, à cause de la baisse des fonds de concours, des recettes de monopole et de la redevance du gazo-

duc. Au niveau des secondes l'on note un recul de 6,6% de l'IS, de 10,7% des majorations de retard et de 10,8% de la TVA à l'intérieur. Cette dernière baisse est à mettre sur le compte d'un recul de la consommation. Certains observateurs la mettent sur le compte de «l'effet psychique de la décompensation du prix de certains produits et ce, même si l'inflation est maîtrisée». Quant à l'IR et aux droits d'enregistrement et timbre, ils ont pris respectivement 0,3% et 2,2%. Les recettes de l'IR de 6,554 milliards de di-

rhams proviennent en totalité des retenues à la source sur les salaires. □

Khadija MASMOUDI



et 230 millions de dirhams sont en cours de versement, selon le ministère des Finances. Mais la mauvaise nouvelle est la hausse de 2,2% des dépenses du personnel. Ils se sont établis à 18,9 milliards de dirhams. Il s'agit là d'une des principales vulnérabilités à laquelle le Maroc est tenu de faire face. Le Fonds monétaire international l'a également signalé dans son dernier rapport. En 2012 déjà, les charges du personnel pesaient 13% du PIB selon le FMI. Un niveau qui plombe les comptes publics et que le gouvernement n'arrive pas à stopper. Au cours des cinq dernières années, les recrutements dans la fonction publique n'ont pas fléchi sans oublier les augmentations décidées en 2011 ainsi que les avancements avec tout ce que cela a comme impact.

La rubrique «dépenses des autres biens et services» ne fait pas mieux. Elle est également sur un trend haussier: 7,8% comparativement à la même période que l'année dernière. Dans cette rubrique on retrouve de tout: matériel, électricité, maintenance,

prix de l'essence et du fioul industriel sur les cours à l'international. Pour le gazoil, la décompensation du prix a commencé le 15 février. A fin février 2014, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires n'a été que de 75,8% contre 73,5% un an auparavant. A fin février, 69,4% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 12,1% aux dépenses de la compensation et 12,8% aux charges en intérêts de la dette. En fait, l'autre mauvaise nouvelle est le creusement du déficit du Trésor de 3,6 milliards s'établissant ainsi à 15,8 milliards de dirhams comparativement à la même période que l'année dernière.

Du côté des recettes, ce n'est pas encore la grande forme. Elles sont en hausse de 0,9% seulement en raison de l'accroissement des recettes douanières de 13,1%. A ce niveau, il faut signaler une baisse des droits de douane de 1,3%. En revanche, la TVA à l'importation ainsi que la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques se sont accrues respectivement